

**ACCORD DE PROJET ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
(FNUAP)**

PAYS : REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO, AFRIQUE

DOMAINE DU SOUS-PROGRAMME : Multisectoriel

COMPOSANTE PROJET : Appui aux ONGs

IDENTIFICATION DU PROJET : ZAI/02/04/02 - 02/PO9

CATEGORIE DE PLAN DE TRAVAIL : 4071

DUREE DU PROJET : 3 ANS

DATE DE DEMARRAGE : 1^{er} JUIN 2002

INSTITUTION DE MISE EN ŒUVRE : ONGs

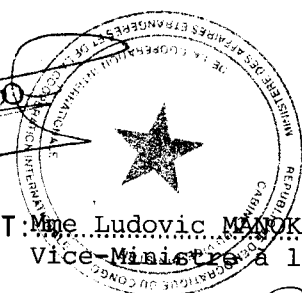
AGENCE D'EXECUTION : ONGs

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT : MONNAIE LOCALE

CONTRIBUTION DU FNUAP : 519,600 \$ USD

SIGNE :

[Signature]

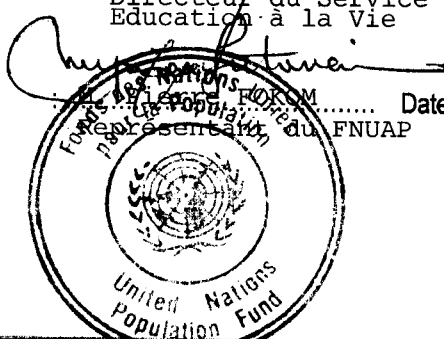


AU NOM DU GOUVERNEMENT : M^{me} Ludovic MANOKA N. Date *30/05/02*
Vice-Ministre à la Coopération Internationale

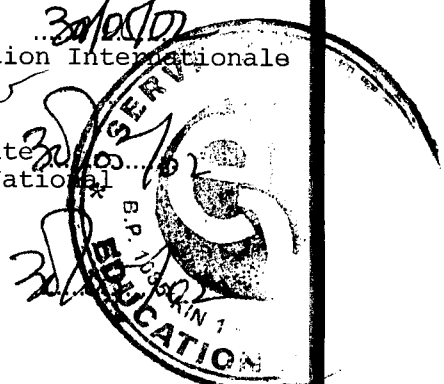
AU NOM DE L'AGENCE D'EXECUTION : M. J.M. BETUKUMESO Date *30/05/02*
Directeur du Service National
Education à la Vie

AU NOM DU FNUAP

[Signature]



[Signature]



LISTES DES ABREVIATIONS

ABEF-ND	: Association du Bien-Etre Familial – Naissance Désirable
CCC	: Communication pour le Changement des Comportements
CS	: Centre de Santé
DBC	: Distribution à Base Communautaire
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
GTI	: Groupe de Travail Intersectoriel
IEC	: Information Education Communication
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MSR	: Maternité Sans Risque
NPPP	: National Professional Project Personnel
NV	: Naissance Vivante
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PF	: Planification Familiale
PMA	: Paquet Minimum d'Activités
PNSR	: Programme National de Santé de la Reproduction
PSI	: Project Services International
RDC	: République Démocratique du Congo
SCEV	: Service Central d'Education à la Vie
SIDA	: Syndrome Immunodéficience Acquis
SR	: Santé de la Reproduction
SRAJ	: Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes
SS	: Santé Sexuelle
SSP	: Soins de Santé Primaire
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. BACKGROUND

L'état très précaire de la SR

1. L'état de santé de la population congolaise s'est fortement détérioré entre 1994 et 1999 comme en témoigne la chute de l'espérance de vie à la naissance de 52 ans en 1993 à 48 en 1997. Cet état est dû à l'aggravation de la pauvreté de la société, engendrée notamment par l'état de guerre et au dysfonctionnement de l'administration publique et à l'inaccessibilité aux services de santé payants.

S'agissant de l'état de santé de la reproduction, les données pertinentes disponibles sont très limitées mais, elles indiquent une tendance alarmante des indicateurs caractérisée notamment par : (i) une flambée du taux de mortalité maternelle qui serait passé d'une moyenne nationale de 870 en 1995 à 1837 p. 100 000 NV en 1998, (ii) la chute de la prévalence contraceptive de 15 p.100 en 1987 à 4.6 p.100 en 1998, (iii) une fécondité élevée et potentiellement croissante du fait de la forte proportion des jeunes de moins de 25 ans qui représentent 68 p.100 de la population totale, (iv) les avortements provoqués souvent mortels qui affectent 30 p.100 des adolescentes de moins de 20 ans, (v) les violences notamment sexuelles faites traditionnellement aux femmes et aggravées dans les zones occupées et parmi les populations déplacées de guerre. (vi) une prévalence de l'infection à VIH estimée à 5% en moyenne nationale mais avec des pointes de 10% à Matadi et de 20% à Goma et à Lubumbashi, une très forte mortalité infantile 127 p.1000 NV. Les principaux déterminants de cet état catastrophique de la SR sont de caractère culturel et socio-économique tels que (i) l'extrême précocité de la sexualité et de la maternité dans la plus part des groupes nationaux du pays, (ii) la croyance à la nécessité d'une descendance nombreuse d'où une fécondité totale à la fin de la période féconde de plus de 7 enfants en moyenne par femme, (iii) une perception anachronique de la nuptialité et de la fécondité associée à des comportements et des pratiques néfastes en matière de santé sexuelle et de la reproduction telles que les mutilations génitales féminines, (iv), l'inaccessibilité économique et géographique à des services de SR, (v) l'insuffisance de la qualité des services de SR, (vi) l'absence de dialogue entre les parents et leurs enfants en ce qui concerne la sexualité, (vii) une expansion rapide de l'infection à VIH et du SIDA associée, entre autres, à une disponibilité insignifiante des moyens de prévention. On estime en effet à plus de 445 millions par an le nombre de préservatifs qu'il faudrait pour la PF et/ou lutter contre l'expansion de l'infection au VIH, alors que le PSI, une ONG de marketing social, n'en met, sur le seul marché de Kinshasa la capitale, que 1,2 million d'unités par an.

Les interventions en SR

2. Dans l'attente de l'élaboration d'un Plan de mise en œuvre du PNSR, la quasi totalité des partenaires de la RDC dans le domaine de la santé ne s'intéressent presque pas aux composantes de la SR, à savoir, la MSR, la PF, la prévention et prise en charge de la stérilité et des dysfonctionnement sexuels tant chez l'homme que chez la femme, la prévention et prise en charge des complications de l'avortement ; la conscientisation de l'homme dans sa responsabilité MSR la prévention et prise en charge des infections génitales (IST-VIH/SIDA), la promotion d'un développement sexuel sain à partir de la pré-adolescence, de rapports sexuels sans danger et responsables durant toute la vie et de l'égalité entre les sexes; l'élimination des pratiques néfastes telles que les mutilations sexuelles féminines, le mariage précoce et la violence domestique et sexuelle à l'encontre des femmes et la prise en charge des états non infectieux de l'appareil génital, tels que les fistules génitales, le cancer du col de l'utérus, les complications des mutilations sexuelles féminines et les problèmes de SR associés à la ménopause., alors qu'elles font officiellement partie du Paquet Minimum d'Activités (PMA) des SSP

3. Par contre, quelques ONGs telles que l'ABEF-ND, la filiale locale de l'IPPF, le Service Central d'Education à la Vie (SCEV) d'obédience catholique et le Centre Bomoto d'obédience protestante, tentent de développer et d'offrir des services de SR et/ou des prestations d'IEC/SR/VIH/SIDA.

3.1. Les activités de l'ABEF-ND qui a été créée en 1973, portent notamment sur : (i) la sensibilisation des communautés de base sur les droits humains en matière de reproduction et la prévention des IST/VIH-SIDA, (ii) la promotion de la prise de conscience chez les hommes de leur responsabilité sur l'état catastrophique actuel de la SR et de la nécessité de s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre des Programmes de SR/VIH/SIDA, (iii) l'IEC/SRAJ et, (iv) les distributions à base communautaire des contraceptifs non médicaux et les condoms. Malheureusement, avec la crise politique et socio-économique que connaît le pays depuis plus de deux décennies, ses activités qui couvraient 9 des 11 Provinces du pays avant 1990, ne couvrent actuellement que les 4 Provinces de Bandundu, du Bas-Congo, du Katanga et de Kinshasa dont elle ne toucherait que 20 p.100 de population. Comme ressources potentielles pour développer ses activités, l'ABEF-ND dispose des Comités locaux de volontaires dans les autres Provinces prêts à développer les activités de DBC et d'IEC/SR/IST/VIH/SIDA si l'on leur en donne les moyens : (i) de formation de ses volontaires comme animateurs de proximité ; (ii) logistiques pour faciliter le transport des agents DBC; (iii) d'assurer l'approvisionnement en contraceptifs (préservatifs et contraceptifs non cliniques pour répondre aux besoins des personnes sensibilisées et (iv) de production et distribution des aides visuelles. Par exemple le manque des supports d'IEC et de la logistique pour le transport des prestataires des services de DBC empêchent jusqu'ici l'ABEF-ND d'atteindre un grand public en ce qui concerne les activités de la DBC et les prestations d'IEC/SR/PF.

3.2. Créé en 1997, le Centre BOMOTO donne aux adolescents et aux jeunes une éducation participative et complète pour leur assurer une sexualité responsable, assure le diagnostic précoce et le traitement des IST, organise des activités d'IEC/SRAJ. Il assure aussi la formation, entre autres, des pairs éducateurs sur la sexualité responsable, en compétences psycho-sociales et en droit des Jeunes et des adolescents en matière de SR. Toutefois, l'insuffisance des formateurs et des pairs éducateurs, l'état de délabrement avancé d'une partie de ses locaux détruits par le pillage des années 90, le manque de matériels audiovisuels et des supports pédagogiques constituent les principaux obstacles à surmonter pour développer et à étendre son offre des services de SR et des prestations d'IEC/SR en faveur des adolescents et jeunes actuellement limitée à une seule Commune de la ville de Kinshasa qui en compte 24.

3.3. Opérationnel depuis 1970, le SCEV, s'adresse aux jeunes scolarisés et non scolarisés, ainsi qu'aux adultes de toutes croyances, à travers les structures paroissiales et associatives, pour (a) faire découvrir aux jeunes l'évolution de la vie ainsi que les divers phénomènes qui s'y manifestent depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte et (b) les instruire sur les rôles d'époux et d'épouse, sur la parenté responsable et l'éducation des enfants. De manière spécifique, le SCEV intervient dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les Associations et les ONGs, pour (i) vulgariser les enseignements relatifs à la lutte contre les avortements provoqués clandestins, souvent mortels ; les IST/VIH/SIDA, et les maternités trop précoces, trop nombreuses, trop rapprochées et trop tardives et (ii) apprendre aux jeunes la maîtrise de soi et à se construire une échelle de valeurs. La direction du SCEV compte une équipe de 12 cadres dûment formés, recyclés et engagés à plein temps et 30 centres provinciaux dans les Provinces du Bas Congo, de Bandundu, du Kasai Oriental et du Kasai Occidental, Sud et Nord-Kivu, Province Orientale, de l'Equateur et de Kinshasa. L'extension des activités du SCEV bute notamment au nombre réduit des éducateurs/animateurs à la base, à l'insuffisance des outils pédagogiques disponibles, à l'exiguïté de son cadre de travail et à l'insuffisance des moyens logistiques.

II. LIENS ENTRE LE SOUS-PROGRAMME SR ET LA COMPOSANTE PROJET

4. On vient de relever au paragraphe 3 ci-dessus qu'en dépit de leurs ressources très limitées :

(i) l'ONG ABEF-ND a prouvé ses capacités à (a) gérer des postes de DBC et à offrir des prestations appropriées de plaidoyer et d'IEC/SR/SR/VIH, (b) mener dans le milieu formel des activités de sensibilisation sur les droits humains en matière de SR, de prévention des IST/VIH/SIDA et de mobilisation des hommes pour la promotion de la SR/PF/SS et, dans le milieu informel les mêmes

activités ciblant à la fois les communautés de base y compris les adolescents et les jeunes et, (c) à offrir des services cliniques de SR d'une certaine qualité ;

(ii) le SCEV a fait ses preuves notamment en CCC en intervenant dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les Associations et les ONG pour (a) vulgariser les enseignements relatifs à la lutte contre les avortements provoqués clandestins, les IST/VIH/SIDA, et les maternités trop précoces, trop nombreuses, trop rapprochées et trop tardives et (b) apprendre aux jeunes la maîtrise de soi ainsi que la sexualité et la parenté responsables et ;

(iii) le Centre BOMOTO, créé en 1997 et basé à Kinshasa, (a) donne aux adolescents et aux jeunes une éducation participative et complète pour leur assurer une sexualité responsable, (b) assure le diagnostic précoce et le traitement des IST et, (c) organise des activités d'IEC. Il assure aussi la formation des pairs éducateurs sur la sexualité responsable, les compétences psycho-sociales des Jeunes et adolescents ainsi que leurs droits en matière de SR; limitée d'abord à Kinshasa la capitale, l'expérience du Centre BOMOTO est en fait unique en son genre en RDC.

5. Dans ces conditions et à titre d'encouragement, le Sous-Programme SR 2002-2006 s'est proposé, entre autres, d'apporter un appui institutionnel à ces trois ONGs pour leur permettre d'approfondir et d'étendre chacune ses activités spécifiques mais aussi de confier : (a) à l'ABEF-ND le développement la composante DBC des Composantes Projets d'Appui à l'accroissement de l'accès aux services de SR dans les Provinces de Bandundu, du Bas Congo, du Kasai Occidental, du Kasai Oriental, du Katanga et de Kinshasa; (b) au SCEV le développement de la composante CCC des mêmes Projets et (c) au centre BOMOTO les prestations des services SRAJ et d'IEC/SRAJ/IST/VIH/SIDA à Kinshasa.

6. L'objectif de cette Composante Projet est donc de redynamiser la contribution des ONGs très engagées que sont l'ABEF-ND, le Centre BOMOTO et le SCEV à l'accès accru de la population congolaise aux prestations appropriées d'IEC/SR/IST/VIH/SIDA et aux services SR de qualité, notamment par la CCC en matière de sexualité et de reproduction à risques des jeunes et des adolescents. L'atteinte de cet objectif découlera de la réalisation des cinq (5) produits repris ci-après :

Produit 1 : capacités institutionnelles de l'ABEF-ND, du SCEV et du Centre BOMOTO renforcées.

7. A cette fin, le Sous-Programme SR 2002-2006 se propose d'apporter un appui institutionnel à :

(i) **l'ABEF-ND, notamment** pour soutenir ses activités portant sur : (a) la sensibilisation des communautés de base sur les droits humains en matière de reproduction et la prévention des IST/VIH-SIDA, (b) la mobilisation des hommes pour la promotion de la SR/PF/SS et la prévention des IST/VIH/SIDA, et dans le circuit informel ciblant également les adolescents et les jeunes en matière de SR y compris les IST/VIH/SIDA et, (c) les distributions à base communautaire des contraceptifs dans les 6 provinces ciblées. L'appui institutionnel à l'ABEF-ND se fera en terme de : (i) formation au niveau central d'un noyau de 30 formateurs constitués du personnel et des volontaires dans les domaines de programme IEC, de programme SSR, de gestion et de maintenance de contraceptifs et de recherche opérationnelle; (ii) d'acquisition d'équipement informatique (ordinateur), Bureautique, matériels audiovisuels (rétroprojecteur) et des moyens logistiques (bicyclettes, mobylettes). Il est attendu que fort de cet appui institutionnel fourni par le FNUAP, l'ABEF-ND anime 600 zones de DBC supplémentaires, sensibilise environ 1.000.000 de personnes de plus par an en raison de 150 personnes par mois par prestataires de DBC et distribue chaque année au moins 3.000.000 condoms.

(ii) Centre BOMOTO

8. L'appui institutionnel au Centre Bomoto se fera en termes : (i) de réhabilitation du Centre qui avait été pillé en 1997, (ii) de renforcement de son unité de santé en équipements médicaux de prise en charge de SR/IST/VIH/SIDA, (iii) de fourniture en préservatifs pour la prévention des

IST/VIH/SIDA, (iv) d'acquisition d'équipement informatique (ordinateur), Bureautique et matériels audiovisuels (rétroprojecteur).

(iii) SCEV

9. L'appui institutionnel au SCEV se fera en terme de : (i) réfection des salles de conférence et de counselling; (ii) formation des 45 gestionnaires des centres provinciaux et la formation de 70 formateurs; (iii) équipement informatique (ordinateurs), en matériels audiovisuels, et (v) documentation en SR en faveur des jeunes.

Produit 2 : mise en place de six cents (600) postes de DBC opérationnels.

10. Il est prévu, dans chacune des Provinces de Bandundu, du Bas Congo, du Kasai Occidental, du Kasai Oriental, du Katanga et de Kinshasa, en complément des services de SR offerts dans les CSS sélectionnés et dans des Centres des Jeunes et de Promotion sociale, la mise en place d'un réseau opérationnel de cent (100) points de DBC offrant (a) des prestations appropriées d'IEC/SR/IST/VIH/SIDA et des contraceptifs non cliniques y compris les condoms masculins et féminins pour la prévention des grossesses non désirées et de l'infection à VIH.

11. Sur le plan opérationnel, l'appui du FNUAP permettra à l'ABEF-ND de diviser les 100 postes de DBC de la Province en quatre pools de vingt cinq (25) postes confiés chacun à un chef de pool travaillant sous l'autorité du Coordonnateur provincial. Les intrants seront acquis dans le cadre du grand Projet SR d'appui à la mise du Sous-Programme SR 2002-2006.

Produit 3 : changement de comportement sexuel et reproducteur., notamment parmi les jeunes, les adolescents et les membres des Forces armées et Police.

12. Il s'agira là des résultantes notamment (i) de la prise de conscience des bienfaits de la PF moderne et (ii) des graves risques des maternités trop précoces (les adolescentes de moins de 20 ans contribuent pour 20% à la natalité en RDC), à peine espacées, trop nombreuses, de l'infection au VIH associée à l'inaccessibilité quasi totale aux préservatifs pour la prévention et aux comportements sexuels et reproducteur à haut risque des adolescents et des jeunes, et des avortements clandestins souvent mortels dont sont victimes 30% des adolescentes de moins de 20 ans.

13. En vue d'induire le changement de comportement sexuel et reproducteur chez les adolescents et les jeunes, le SCEV se propose de : (i) renforcer les programmes d'EV, y compris les thèmes prioritaires par la formation de 3.180 enseignants, 2.175 éducateurs et pairs éducateurs des associations/ONGs; (ii) élaborer et diffuser des supports pédagogiques (13 manuels d'EV, 4 boîtes à images, dépliants SR, films); (iii) dispenser des enseignements de l'EV, y compris les thèmes prioritaires auprès des jeunes dans 1.860 écoles, 725 associations et ONGs dans les six provinces ciblées, ce qui devrait toucher chaque année environ 3.000.000 personnes.

Produit 4 : prestations de services de SRAJ et d'IEC/SRAJ/IST/VIH/SIDA par le Centre Bomoto actuellement limitées à l'unique Commune de Kalamu étendues à ses 3 antennes des Communes de Kimbanseke, de Mont-Ngafula et de Kintambo.

14. Les prestations des services SRAJ comprennent la prise en charge médicale en SRAJ, le service conseil (counselling) et le service d'IEC/SRAJ sur les thèmes prioritaires. Ainsi, les prestataires de services SRAJ au centre de Bomoto et à ses 2 extensions nécessitent la formation de 1500 pairs éducateurs et la formation de 120 éducateurs conseillers prestataires des services. La production y compris la diffusion des théâtres, films, spots et autres imprimés éducatifs.

Produit 5 : mise à disposition de 70% de la population des Provinces de Bandundu, du Bas Congo, des deux Kasai, du Katanga et de Kinshasa des informations relatives à la SR, en particulier sur la

mortalité maternelle, les causes et les conséquences des avortements clandestins, la PF et le VIH/SIDA.

15. Il est prévu que le NPPP/Chef de l'Antenne Provinciale du Bureau du FNUAP s'implique personnellement dans la réalisation de ce produit 5 en s'appuyant à la fois sur l'ABEF-ND et le SCEV et sur tous les moyens de communication de masse et les associations en activité dans la Province.

III. ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE ET D'EXECUTION

Structures de Mise en œuvre et d'exécution de la Composante Projet

16. La structure de mise en œuvre du Projet sera respectivement la Direction Exécutive de l'ABEF/ND pour la composante DBC, la Direction du SCEV pour la composante CCC et la Direction du Centre BOMOTO pour la composante SR/AJ. Il est prévu une réunion de revue annuelle, à mi-parcours et finale de la composante projet organisées par le Groupe de Travail Intersectoriel (GTI) chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de programme de coopération entre la RDC et FNUAP et qui est constitué des représentants des Ministères et organisations ci-après : Coopération Internationale, Santé, Plan, Affaires Sociales, SCEV, Centre Bomoto, ABEF et le FNUAP. Les rapports de toutes les réunions de revue seront élaborés et soumis aux différentes parties prenantes. Il sera fait un inventaire annuel et final du Projet et, à son terme, la composante Projet sera officiellement clôturée conformément aux règles et procédures du FNUAP.

17. Compte tenu de l'expérience et de la crédibilité des Directions Exécutives de l'ABEF/ND, du SCEV et du Centre Bomoto, elles seront chargées d'exécuter chacune la composante spécifique du budget qui la concerne.

ANNEXE I : PLAN DE TRAVAIL

1.1. ABEF/ND

	Activités	2002	2003	2004	Institution responsable	Institutions impliquées
Produit 1	Les capacités de gestion de l'ONG ABEF/ND sont renforcées.					
<i>Activités 1.1.</i>	Cadres de l'ABEF-ND formés.					
	1.1.1. Formations/et ou recyclages des cadres de l'ABEF-ND en gestion de programme SR, d'IEC/ SR et en recherche opérationnelle.	X	X		ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV
	1.2.2. Formation des 30 formateurs.	X			ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV
<i>Activités 1.2.</i>	Fourniture d'équipements					
	1.2.1. Fourniture en matériel informatique et mobilier .	X	X		ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV
	1.2.2. Fourniture en matériels audiovisuels.	X	X		ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV
Produit 2:	Mise en place de six cents (600) postes de DBC opérationnels.					
<i>Activités 2.2.</i>	2.2.1. Formation des 24 chefs (superviseurs) des pools.	X				
	2.2.2. Formation des 600 distributeurs volontaires à base communautaire.	X			ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV
<i>Activités 2.3</i>	Fourniture d'équipements					
	2.3.1. Fourniture en logistique (Bicyclettes, mobilités).	X	X	X	ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV/ autres
<i>Activités 2.4.</i>	Offre de services de DBC et des prestations d'IEC/SR/PF					
	2.4.1. Approvisionnement en Kit et en intrants de DBC.	X	X	X		

	2.4.2. Production des supports IEC									
	2.4.3. Prestation des services de DBC et IEC	X	X	X					ABEF/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO/SC EV

1.2. BOMOTO

	Activités	2002	2003	2004	Institution responsable	Institutions impliquées
Produit 1:	Capacités institutionnelles de Centre BOMOTO renforcées.					
<i>Activités 1.1.</i>	Cadres du Centre BOMOTO formés.					
	1.1.1. Formations/et ou recyclages des cadres de BOMOTO en gestion de programme SR, d'IEC/ SR et en recherche opérationnelle. Centre BOMOTO réhabilité.	X			BOM/FNUAP	DPNSR/IPS
<i>Activités 1.2</i>	1.2.1. Réhabilitation du Centre BOMOTO	X			BOM/FNUAP	DPNSR/IPS
<i>Activités 1.3.</i>	Fourniture d'équipements	X				
	1.3.1. Fourniture en matériel informatique et mobilier .	X			BOM/FNUAP	DPNSR/IPS
	1.3.2. Fourniture en matériels audiovisuels					
	1.3.3. Fourniture en équipements médicaux de prise en charge des IST/VIH/SIDA Kit d'IST.	X			BOM/FNUAP	DPNSR/IPS
<i>Activités 1.4.</i>	Offre de services des prestations des Service de SRAJ/IST/VIH/SIDA					
	1.4.1. Animation des séances	X	X	X	BOM/FNUAP	DPNSR/IPS
	1.4.2. Approvisionnement en intrants.					

Produit 4:	Prestations des Services SRAJ et IEC/SRAJ/IST/VIH/SIDA de qualité disponibles dans le Centre de BOMOTO et ses antennes étendues .					
Activités 4.1.	Prestations des Services SR/IEC/AJ de qualité disponibles.					
	4.1.1. Formations des 600 paires éducateurs.	100%			BOM/FNUAP	DPNSR/IPS/ABEF/SCEV
	4.1.2. Formations des 60 éducateurs conseillers prestataires des services.	50%	50%		BOM/FNUAP	DPNSR/IPS/ABEF/SCEV
	4.1.3. Animation des séances.	X	X	X	BOM/FNUAP	DPNSR/IPS/ABEF/SCEV
	4.1.4. Approvisionnement en préservatifs et des contraceptifs non médicaux.	X	X	X	BOM/FNUAP	DPNSR/IPS/ABEF/SCEV

1.3. SCEV

	ACTIVITES	2002	2003	2004	INSTITUTIONS RESPONSABLES	INSTITUTIONS IMPLIQUEES
Produit 1:	Capacités institutionnelles du SCEV renforcées					
Activités 1.1.	Cadres du SCEV formés.	X				
	1.1.1. Formations de 80 formateurs.	X			SCEV/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO ABEF
	1.1.1.2. Formations/et ou recyclages des 45 cadres de l'ABEF-ND en gestion de programme SR, d'IEC/ SR et en recherche opérationnelle.	X			SCEV/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO ABEF
Activités 1.2.	Réfection des salles de conférence du SCEV .	X			SCEV/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO ABEF
	1.2.1. Réfection des salles de conférence.					
Activités 1.3.	Fourniture d'équipements					

	1.3.1. Fourniture en équipement audiovisuels, matériel informatique et mobilier .	X				SCEV/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO ABEF
	1.3.2. Fourniture en matériels audiovisuels.						
<i>Activités 1.4.</i>	Documentations	X				SCEV/FNUAP	DPNSR/IPS/BOMOTO ABEF
	1.4.1. Documentation /manuels relatifs à l'IEC/SR						
Produit 3 :	Changement de comportement sexuel et reproducteur accru.						
<i>Activités 3.1.</i>	Renforcement du programme d'EV dans les écoles de 6 Provinces						
	3.1.1. conception des modules et outils de formation.	X					DPNSR/MIN EDUC/IPS
	3.1.2. Formation/Recyclage des 3180 enseignants en milieu scolaires.	42 sess	64 sess			SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN EDUC/IPS
<i>Activités 3.2.</i>	Renforcement du programme d'EV dans le secteur non formel, y compris l'éducation par les pairs dans les associations/ONGs de six provinces.						
	3.2.1. Conception des modules et outils de formation.	X				SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
	3.2.2. Formation/Recyclage des 2.175 éducateurs et des pairs éducateurs.	29 sess	43 sess			SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
<i>Activités 3.3.</i>	Elaboration et diffusion des supports pédagogiques relatifs aux enseignements EV						
	3.3.1. Elaboration et diffusion des dépliants sur les thèmes prioritaires de SR.	X	X	X		SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
	3.3.2. Actualisation et diffusion de 4 boîtes à images	2	2			SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS

		5 man	8 man		SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
	3.3.3 Actualisation et diffusion de 13 manuels EV				SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
	3.3.4. Production des sketches éducatifs sur la SR	X	X	X	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
	3.3.5. Production des films éducatifs	1	2	1	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN. AFS/IPS
Produit 5. :	Mise à disposition de 70% de la population de 6 provinces des informations sur la SR					
<i>Activités 5.1.</i>	Enseignement et supervision des cours d'EV dans les écoles, y compris les 4 thèmes prioritaires					
	5.1.1. Elaboration des outils de suivi et d'évaluation	X	X	X	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN EDUC/IPS MIN AFS
	5.1.2. Suivi et évaluation de l'impact	X	X	X	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN EDUC/IPS MIN AFS
Activités 5.2.	Animation et supervision des séances EV dans les associations/ONG, y compris les 4 thèmes prioritaires					
	5.2.1. Suivi et évaluation de l'impact	X	X	X	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN EDUC/IPS MIN AFS
	5.2.2. Elaboration des outils de suivi et évaluation	X	X	X	SCEV/FNUAP	DPNSR/MIN EDUC/IPS MIN AFS

ANNEXE II : DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DES APPORTS DU FNUAP

I. JUSTIFICATION DU BUDGET EXECUTE PAR L'ABEF

15.01: Allocation de 34000\$ est prévue, à raison de 8500\$ en 2002, 8500\$ en 2003, 8500\$ en 2004 et 8500\$ pour 2005, pour couvrir les frais de missions du personnel de projet pour le suivi des activités du projet.

15.02: Allocation de 23000\$ est prévue, à raison de 5000\$ en 2002, 6000\$ en 2003, 6000\$ en 2004 et 6000\$ pour 2005, pour couvrir les frais de voyage du personnel du FNUAP pour le suivi et l'appui technique du projet.

32.01 : Provision de 10000\$ pour couvrir la formation des cadres en 2002.

32.04: Provision de 8000\$ est constituée pour la reproduction des supports pédagogiques dont 4000\$ en 2002 et 4000\$ en 2003.

32.05: Provision de 23000\$ est constituée pour les prestations des services d'IEC dont 5000\$ en 2002, 6000\$ en 2003, 8000\$ en 2004 et 8000\$ en 2005.

33.01: Provision de 4000\$ est prévue pour la supervision et le suivi des activités du projet à raison de 1000\$ en 2002, 1000\$ en 2003, 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005.

42.01: Provision de 600\$ est prévue pour l'achat des équipements du bureau.

42.02 : Provision de 3600\$ est prévue pour l'achat des Kits de DBC à raison de 1200\$ en 2002, 1200\$ en 2003 et 1200\$ en 2004.

42.03: Provision de 3000\$ est prévue pour l'achat des équipements audiovisuels en 2002.

42.05 : Provision de 32400\$ est prévue pour couvrir l'achat équipements logistiques (600 bicyclettes, 24 motos) de la DBC à raison de 17400\$ en 2002 , 15000\$ en 2003.

51.00: Provision de 2350\$ est prévue pour la maintenance et le fonctionnement dont 500\$ en 2002, 600\$ en 2003, 600\$ en 2004 et 650\$ en 2005.

52.00: Provision de 2750\$ est prévue pour les rapports et impressions dont 500\$ en 2002, 800\$ en 2003, 750\$ en 2004 et 750\$ en 2005.

53.00: Provision de 3200\$ est prévue pour les imprévus dont 800\$ en 2002, 800\$ en 2003 et 800\$ en 2004 et 800\$ en 2005.

55.02: Provision de 4000\$ est prévue pour les Activités Interagences à raison de 1000\$ en 2002, 1000\$ en 2003, 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005.

55.03 : Provision de 1000\$ dont 250\$ en 2002, 250\$ en 2003, 250\$ en 2004 et 250\$ en 2005 est prévue pour les frais d'Urgence Imprévus.

II. JUSTIFICATION DU BUDGET EXECUTE PAR LE CENTRE BOMOTO

- 32.01.** Provision de 28000\$ est constituée pour la formation des Encadreurs dont 4000 en 2002, 8000 en 2003, 8000 en 2004 et 8000 en 2005.
- 32.02.** Provision de 36000\$ est constituée pour la formation des Educateurs pairs dont 6000\$ en 2002, 10000\$ en 2003, 10000\$ en 2004 et 10000\$ en 2005.
- 32.03.** Provision de 12000\$ est prévu pour la formation des Conseillers éducateurs prestataires à raison de 4000\$ en 2002, 4000\$ en 2003 et 4000\$ en 2004.
- 32.04.** Provision de 16000\$ est constituée pour la reproduction des supports pédagogiques dont 4000\$ en 2002, 4000\$ en 2003, 4000\$ en 2004 et 4000\$ en 2005.
- 33.05.** Provision de 31000\$ est constituée pour les prestations des services SR/AJ dont 7000\$ en 2002, 8000\$ en 2003, 8000\$ en 2004 et 8000\$ en 2005.
- 33.01.** Provision de 4000\$ pour la supervision et le suivi à raison de 1000\$ en 2002, 1000 en 2003, 1000\$ en 2004 et en 1000\$ en 2005.
- 42.01.** Provision de 600\$ est constituée en 2002 pour couvrir l'achat d'équipement de bureau.
- 42.02.** Provision de 5000\$ est faite en 2002 pour l'achat des équipements médicaux.
- 42.03.** Provision de 3000\$ est faite en 2002 pour l'achat des équipements audiovisuels.
- 43.01.** Provision de 30.000\$ est faite en 2002 pour la réhabilitation du Centre BOMOTO.
- 51.00.** Provision pour maintenance 4000\$ dont 1000\$ en 2002, 1000\$ en 2003 et 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005.
- 52.00.** Provision pour rapports et impression 2000\$ dont 500\$ en 2002, 500\$ en 2003, 500\$ en 2004 et 500\$ en 2005.
- 53.00.** Provision pour imprévus 4000\$ dont 1000\$ en 2002, 1000\$ en 2003 et 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005.
- 55.02.** Provision de 6000\$ pour les Activités Interagences à raison de 1500\$ en 2002, 1500\$ en 2003, 1500\$ en 2004 et 1500\$ en 2005
- 55.03.** Provision des frais d'Urgence Imprévus de 1750\$ dont 250\$ en 2002, 500\$ en 2003, 500\$ en 2004 et 500\$ en 2005.

III. JUSTIFICATION DU BUDGET EXECUTE PAR LE SCEV

15.01: Allocation de 34000 \$ est prévue, à raison de 8500\$ en 2002, 8500\$ en 2003, 8500\$ en 2004, 8500\$ en 2005 pour couvrir les frais de missions de projet pour le suivi des activités du projet.

15.02: Allocation de 23000 \$ est prévue, à raison de 5000\$ en 2002, 6000\$ en 2003, 6000\$ en 2004 et 6000\$ en 2005 pour couvrir les frais de voyage du projet du personnel le suivi et l'appui technique du projet.

32.01: Provision de 25000 est constituée pour la formation des Encadreurs dont 6000 en 2002, 8000 en 2003, 8000 en 2004 et 3000 en 2005.

32.02: Provision de 33.400\$ est constituée pour la formation des Educateurs dont 6700\$ en 2002, 10000\$ en 2003, 10000\$ en 2004 et 6700\$ en 2005.

32.04: Provision de 18500\$ est constituée pour la reproduction des supports pédagogiques dont 3500\$ en 2002, 6000\$ en 2003, 6000\$ en 2004 et 3000\$ en 2005.

32.05: Provision de 20700\$ est constituée pour les prestations des services d'IEC dont 5000\$ en 2002, 5000 en 2003, 2000 en 2004 et 8700 en 2005.

33.01: Provision de 6800\$ est prévue pour la supervision et le suivi à raison de 800 en 2002, 2000\$ en 2003, 2000 en 2004 et 2000\$ en 2005.

42.01: Provision de 600\$ est constituée en 2002 pour couvrir l'achat d'équipement de bureau.

42.02: Provision de 3000\$ est faite, en 2002 pour l'achat des équipements audiovisuels.

43.01: Provision de 600\$ est faite, en 2002 pour la réfection de la salle de conférence du SCEV

51.00: Provision de 1800\$ dont 300\$ en 2002, 500\$ en 2003 et 500\$ en 2004 et 500\$ en 2005 est prévue pour la maintenance et fonctionnement.

52.00: Provision de 3450\$ est prévue dont 450\$ en 2002, 1000\$ en 2003, 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005 est prévue pour les rapports et impressions.

53.00: Provision de 3500\$ dont 500\$ en 2002, 1000\$ en 2003 et 1000\$ en 2004 et 1000\$ en 2005 est prévue pour les imprévus.

55.02. Provision de 5000\$ est prévue pour les Activités Interagences à raison de 1000\$ en 2002, 1500\$ en 2003, 1500\$ en 2004 et 1000\$ en 2005.

55.03. Provision de 2000\$ dont 500\$ en 2002, 500\$ en 2003, 500\$ en 2004 et 500\$ en 2005 est prévue pour les frais d'Urgence Imprévus.

Fonds des Nations Unies pour la Population

Budget du Projet

- AFRIQUE Contribution du FNUAP 154,900\$ USD
 - ZAI - ZAI/02/01/09-02/P/09/33/72 A ONG
 - 1/11/2002 Donateur
 - PROJET EN COURS
 - Appui Activités de l'ABEF

Division

Pays

Identification du budget du projet

Date d'approbation/Révision

Status

Court titre

Approuvé par : Représentant

Type : Nouveau

Signature/Date :

CODES	LIGNES BUDGETAIRES	2,002		2,003		2,004		2,005		TOTAL
		p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	
15	Voyage									
	Personnel du projet									
15.02	KIN-LSH-KOLWEZI-KIN		1500		1500		1500		1500	6000
"	KIN-TSHIKAPA-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KISANTU-MBANZA NGUNGU		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-MATADI-Kin		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-KENGE-KIKWIT-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-MBUJI MAYI-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-BANDUNDU-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-KANANGA-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
	Fonctionnaire du FNUAP									0
15.02	Suivi et Appui technique du projet		5000		6000		6000		6000	23000
	Total		13,500		14,500		14,500		14,500	57000
32	Formation									10000
32.01	Formation des 30 formateurs		10000							
32.02	Form. des 24 supen. des Pools									
32.03	Form. des 600 distrib. à DBC				4000		4000			8000
32.04	Reproduction support pédag.		5000		6000		6000		6000	23000
32.05	Prestation des services IEC		1000		1000		1000		1000	4000
33.01	Supervision et suivi		20,000		11,000		7,000		7,000	45000
	Total									
42	Equipment									600
42.01	Equipment de bureau		600							600
42.02	Sacs pour Kits DBC		1200		1200		1200			3600
42.03	Equipment audio-visuel		3000							3000
42.05	Bicyclettes / DBC		17400		15000					32400
	Moto-bicyclettes / DBC									
	Total		22200		16200		1200		0	39600
43	Réhabilitation									
43.01	Réfection des locaux		0							
	Total		0		0		0		0	
50	Divers									
51.00	Maintenance		500		600		600		650	2350
52.00	Rapport et Impression		500		750		750		750	2750
53.00	Imprevus		800		800		800		800	3200
55.02	Activités Intergrances		1000		1000		1000		1000	4000
55.03	Frais Urgence Imprevus		250		250		250		250	1000
	Total		3050		3400		3400		3450	13300
	TOTAL GENERAL		38750		45100		26100		24950	154900

Fonds des Nations Unies pour la Population
Budget du Projet

Division Pays Identification du budget du projet Date d'approbation/Révision Status Court titre

- AFRIQUE - ZAI - ZAI/02/01/09-02/P09/33/72 - 1/11/2002 - PROJET EN COURS - Appui Activités de BOMOTO

Signature/Date : _____

Approuvé par : Représentant Type : Nouveau

Contribution du FNUAP - 183.350\$ USD
ONG -
Donateur -

CODES	LIGNES BUDGETAIRES	2,002		2,003		2,004		2,005		TOTAL
		p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	
32	Formation									
32.01	Encadreurs		4000		8000		8000		8000	28000
32.02	Educateurs		6000		10000		10000		10000	36000
32.03	Conseillers éducateurs prestat.		4000		4000		4000		0	12000
32.04	Reprod.supports pédagogiques		4000		4000		4000		4000	16000
32.05	PrestationsSR/AJ		7000		8000		8000		8000	31000
	Total		25000		34000		34000		30000	123000
33.01	Supervision et suivi		1000		1000		1000		1000	4000
	Total		1000		1000		1000		1000	4000
42	Equipement									0
42.02	Equipement de bureau		600		0		0		0	600
42.03	Equipement audio-visuel		3000		0		0		0	3000
42.02	Equipements médicaux		5000		0		0		0	5000
	Appui Serv.SR/AJ existants									0
	Total		8600		0		0		0	0
43	Réhabilitation									
43.01	Réhabilitation Centre		30000		0		0		0	30000
	Total		30000							30000
50	Divers									0
51.00	Maintenance		1000		1000		1000		1000	4000
52.00	Rapport et Impression		500		500		500		500	2000
53.00	Imprevis		1000		1000		1000		1000	4000
55.02	Activités Interagences		1500		1500		1500		1500	6000
55.03	Frais Urgence Imprevis		250		500		500		500	1750
	Total		42500		4500		4500		4500	43000

Fonds des Nations Unies pour la Population

Budget du Projet

- ARIQUE - ZAI - Contribution du FNUJAP - 181,350\$ USD
 - ZAI - ONG -
 - ZAI/02/01/09-02/P09/33/72 - A - Donateur
 - 1/11/2002 -
 - PROJECT EN COURS
 - Appui Activit s de SCEV

Division
 Pays
 Identification du budget du projet
 Date d'approbation/R vision
 Status
 Court titre
 Approuv  par : Repr sentant
 Type : Nouveau

Signature/Date :

CODES	LIGNES BUDGETAIRES	2,002		2,003		2,004		2,005		TOTAL
		p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	p/m	USD\$	
15	Voyage									
	Personnel du projet									
15.02	KIN-LSHI-KOLWEZI-KIN		1500		1500		1500		1500	6000
"	KIN-TSHIKAPA-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KISANTU-MBANZA-NGUNGU		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-MATADI-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-KENGE-KIKWIT-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-MBUJI-MAYI-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-BANDJUNDU-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
"	KIN-KANANGA-KIN		1000		1000		1000		1000	4000
	Fonctionnaire du FNUJAP		8500	0	8500	0	8500		8500	34000
	Suivi et Appui Technique du projet		5000		6000		6000		6000	23000
	Total		13500		14500		14500		14500	57000
32	Formation									
32.01	Encadreurs		6000		8000		8000		3000	25000
32.02	Educateurs		6700		10000		10000		6700	33400
32.04	Reprod. supports p�dagogiques		3500		6000		6000		3000	18500
32.05	Prestations Services IEC		5000		5000		2000		8700	20700
33.01	Supervision et suivi		800		2000		2000		2000	6800
	Total		22000		31000		28000		23400	104400
42	Equipment									
42.01	Equipment de bureau		600							600
42.03	Equipment audio-visuel		3000							3000
	Total		3600							3600
43	R�habilitation									
43.01	Refection local		600							600
	Total		600							600
50	Divers									
51.00	Maintenance		300		500		500		500	1800
52.00	Rapport et Impression		450		1000		1000		1000	3450
53.00	Imprevus		500		1000		1000		1000	3500
55.02	Activit�s Interagences		1000		1500		1500		1000	5000
55.03	Frais Urgence Imprevus		500		500		500		500	2000
	Total		2750		4500		4500		4000	15750